

# Compte rendu de l'assemblée générale de l'association de la cantine scolaire de Monblanc en date du 17/11/2016.

## Présents :

L'ensemble de l'association :

La présidente : Alphée MOULEVAT

La vice-présidente : Stéphanie LANDRIN

Le trésorier : Sylvain RIVAL

La secrétaire : Audrey DANSEL

M.J.C : Pepita RUIZ

Mairie : Michel COUSTET

La cantinière : Claudine TOUZET.

Parents d'élèves : Jean BEIDNER

Excusée : Yvette RIBES

**Se sont réunis en assemblée générale dans les locaux de la cantine scolaire de l'école publique de Monblanc à 18h30.**

## Bilan moral :

Le bilan de l'année est positif. Les rapports sanitaires de Mme Alteza indiquent que le bilan de la cantine est satisfaisant et elle note que cela évolue positivement. Par contre l'assemblée note que la participation des parents est particulièrement faible et, même si cela peut être considéré comme un élément positif car il traduit vraisemblablement une absence de problème majeur lié à la cantine, il montre aussi que le bureau est seul face à cette responsabilité de gestion de la cantine. Pourtant nombre d'entre nous sommes particulièrement satisfait que la cantine soit gérée par une cantinière ! Et avec le départ à la retraite annoncé de Claudine, une nouvelle cantinière doit être recruté pour démarrer début février.

## Bilan financier :

		<b>Solde des comptes au 31/08/2015</b>	Compte Chèques	2 504,33 €
			Livret	8 394,83 €
			Provision (Charges Sociales)	
			<b>Total :</b>	<b>10 899,16 €</b>
				<b>2014-2015</b>
Recettes repas			23 490,37 €	23 013,35 €
Subvention			13 000,00 €	10 600,00 €
Interets Compte sur Livret			57,16 €	66,66 €
autres recettes			11,02 €	10,00 €
<b>Total recettes</b>			<b>36 558,55 €</b>	<b>33 690,01 €</b>
Charges salariales			19 594,44 €	20 847,54 €
Charges nourriture			12571,51	11773,23
GAZ			320,9	337,39
Autres charges			476,41	730,6
Materiel			748,89	348,63
<b>Total charges</b>			<b>33 712,15 €</b>	<b>34 037,39 €</b>
Recettes moins charges amène à un				
<b>Résultat</b>			<b>2 846,40 €</b>	
		<b>Solde des comptes au 31/08/2016</b>	Compte Chèques	2 243,57 €
			Livret	11 501,99 €
			Provision (Charges Sociales)	
			<b>Total :</b>	<b>13 745,56 €</b>

### Commentaires du bilan financier :

Le bilan s'établi à 2846.40 €. 7766 repas facturés (6872 repas l'année précédente) ont été servis par la cantine sur la période représentant près de 23490.37 € de recette (23000 € sur la période précédente).

Les charges se répartissent en :

Charges fixes GAZ : 321 € (338 € sur la période précédente).

Autres charges fixes (produits d'entretien, timbres ...) : 1225.3 € dont 473.58€ pour un robot ménager et 345 € assurance MAE (1080 € sur la période précédente)

Les charges fixes 32167 € sont comparables à l'année précédente - 32621 €.

Charges approvisionnement :

Brake (surgelé): 7011,77 € (6376,5 € sur la période précédente)

Intermarché : 3578,9 € (3086,92 € sur la période précédente)

Pain: 675.21 € (952.72 € sur la période précédente) soit 20% de baisse

Autres (viandes et fruits) : 1046.26 € (1357.09 € sur la période précédente)

On note une baisse notable des coûts du pain par rapport à la période précédente (952.72 €) et celle de 2013-2014 (738.78 €).

## **Décomposition du prix d'un repas (en euros)**

	2014-2015	2014-2015	2013-2014
Alimentaire	1,62	1,71	1,68
Salaire Brut	2,52	3,04	2,63
Charges	0,20	0,21	0,25
Total	4,34	4,96	4,55

### **Commentaires**

Afin d'harmoniser le prix sur toutes les communes, le coût du repas est fixé par la communauté de commune à 3.05 € pour l'année de l'exercice. Le prix du repas adulte est fixé à 4.30€. Pour 2015-2016 le prix est fixé à 3.20€ par enfant.

Coût facturé : 23490.37 €.

Coût réel : 33712.15 €

-> D'où la nécessité d'une subvention de l'ordre de 10 000 €.

La part des charges salariales a diminué car il n'y a pas eu d'heures supplémentaires pour les activités gros ménages annuels.

Les coûts des repas sont parfaitement maîtrisés au niveau des approvisionnements.

### **Projection 2015-2016**

L'année 2015-2016 va voir le départ de Claudine pour laquelle nous avons provisionné 2 mois et demi de salaire pour la prime de retraite. Par ailleurs, la ré-évaluation du prix du repas à 3€20 permettra de donner une légère marge pour les approvisionnements.

### **Conclusion du bilan financier :**

Bilan de 2015/2016 est largement positif mais cela est lié à la demande de subvention exceptionnelle pour la prime de part à la retraite. Comme chaque année nous devons être vigilant sur les dépenses afin de rester à l'équilibre.

### **Points divers :**

- Suite à la réunion du conseil d'école en juin une demande est en cours auprès de la communauté des communes pour changer le four qui est très difficile à nettoyer de part sa conception.
- Il est également rappelé que la fenêtre de la cuisine doit être changée car elle comporte un problème structurel. Le point sera remonté par Michel Coustet auprès de la communauté des communes
- Afin d'évoluer sur les fournisseurs il est rappelé que M. Lacombe de la communauté des communes peut mettre le bureau de l'association en relation avec les autres cantines de la communauté.
- Le bureau de l'association est renforcé par l'arrivée de Jean BEIDNER au poste de

Trésorier-adjoint. Cela permet de renouveler le bureau en vue de départ prévu l'année prochaine.

– La présidente fait savoir qu'elle quittera son poste après 3 ans de gestion du bureau

### **Conclusion :**

Nous remercions vivement le représentant de M. le Maire ainsi que la communauté des communes pour leur écoute et leur participation tant morale que financière. Sans eux, la cantine ne pourrait subsister.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.**

**PS :** Si vous avez des questions, des idées ou des propositions, l'ensemble de l'association est à votre écoute pour discuter de notre responsabilité à tous: **la cantine scolaire de nos enfants.** Vous avez la possibilité de correspondre via l'adresse mail de l'association :

**cantinemonblanc@laposte.net**